



TAM TAM SNE DP MARS 2018

- **La gestion de fin de carrière**

Dans le ZOOM RH n°3, il est fait mention du plan d'actions GPEC 2018-2020 dans lequel il est indiqué :

1 - Transmissions de compétences :

« Maintenir les compétences clés en assurant la bonne transmission des savoirs et des compétences particulièrement entre les générations ».

2 – Préparation au départ :

« Préparer le plus en amont possible, tant pour le salarié que pour le service concerné, le départ effectif à la retraite »

Comment la Direction envisage-t-elle d'appliquer concrètement ces grands principes pour les agents et UG concernés ?

Réponses :

1 - Transmissions de compétences : mise en place d'un compagnonnage en prévision.

Mais ça veut dire quoi plus précisément ?

Il est recommandé de suivre des formations et de participer à des colloques ...

Attention cependant il faut penser, au préalable, à formuler les demandes lors de l'EIA n-1 !

2 – Préparation au départ :

Le saviez-vous : chacun aura un référent RH pour avancer sur son projet ?

Mais quelle est sa feuille de route ?

Mystère et boules de gomme

- **La gestion future des contrats en alternance à Fairway**

La Direction peut-elle préciser comment, sur le site de Fairway, elle compte mettre à disposition des espaces de travail pour les alternants et les MAD ?

Réponse :

Il existe des postes de travail disponibles.

Autrement dit : mise à disposition d'une chaise, mais on ne sait pas si elle sera dotée d'une tablette amovible pour poser son ordi ???

Et aucune assurance que le nouvel arrivant sera donc localisé à proximité de l'équipe de sa direction !!!
La direction nous indique qu'elle va favoriser le télétravail, y compris en dehors de son domicile, c'est-à-dire possibilité d'utiliser des espaces de coworking. Solution qui n'était pas possible dans le précédent accord Télétravail.

- **Gestion des déménagements et des travaux éventuellement induits**

La direction a-t-elle conscience du stress et de la dégradation des conditions de travail des personnels ADEME concernés ?

Réponse : Bien évidemment

Serait-il possible de connaître les noms des membres de l'équipe affectée au projet par la Direction ?

Réponse : La Composition est différente selon les sites concernés

Y-a-t-il eu des réclamations ou un travail sur les clauses du marché avec l'UGAP qui pourraient nous assurer de l'amélioration des conditions des prochains déménagements ?

Réponse : Oui, c'est en cours

L'élaboration d'un calendrier en amont du type check list et un support aux équipes est prévu.

Le plus gros problème est la multiplication des chaînes de sous-traitance dont l'ADEME n'a pas la maîtrise. L'équipe en charge des déménagements (constitution selon les besoins estimés) devrait se déplacer lors de la préparation ?

Les prochains déménagements cette année : Douai et Dijon et Paris (pour Fairway installation anticipée de la fibre).

Nous souhaitons bon courage à nos collègues concernés et nous avons proposé à l'équipe affectée aux projets, un voyage « en terrain dangereux » de plusieurs jours bien en amont du déménagement.



Prochaine réunion des DP le 26/04.

N'hésitez pas à faire remonter vos questions (anonymes) **une semaine avant**
aux représentants SNE des DP suivants :

christine.faure@ademe.fr ; maud.beraud@ademe.fr ; sebastien.catalano@ademe.fr ; herve.chalaye@ademe.fr ;
violaine.grillon@ademe.fr ;
guy.laurent@ademe.fr ; veronique.loison@ademe.fr ; walter.persello@ademe.fr ;
fabienne.schimenovitz@ademe.fr